

Editorial

Retour de l'ascenseur P.3

Environnement des affaires au Togo / Sandra Johnson :

«La dématérialisation accélère les réformes» P.4



Togo / Coronavirus

Faire tout pour éviter le pire P.5

Le monde est malade. Plus qu'endémique, le mal est une pandémie. Jusqu'à hier mercredi 18 mars 2020, plus de 200.000 contaminations ont été recensées à travers le monde, avec plus de 8.000 décès. Partout dans le monde, l'urgence est sonnée. Et en attendant qu'un vaccin ne soit trouvé, les Etats prennent des mesures, chacun à son niveau, pour réduire les risques de propagation de la pandémie. Au Togo, d'importantes mesures sont prises par le gouvernement pour éviter la propagation du COVID-19. Toutefois ces mesures, bien que salutaires, demeurent insuffisantes.

Coin littéraire

Hommage posthume à Daniel Dosseh LAWSON-BODY

« Ma vie (...) n'a pas été un long fleuve tranquille, loin s'en faut, bien sûr. Comment le serait-elle, lorsque jetant un regard rétrospectif sur ce qu'elle fut jusqu'à aujourd'hui, je me plais à comptabiliser les différentes épreuves qui l'ont jalonnée ? [...] Et pourtant, je suis encore et toujours là, imperturbablement debout, continuant ma route, celle de la vie [...]. En se souvenant que tous nos jours sont des adieux sur terre, rappelle-toi enfin, pour toujours et en toute circonstance, qu'il t'est interdit de désespérer de la vie. » Ces paroles sont les paroles du professeur émérite Daniel Dosseh LAWSON-BODY, ex-disciple de Roland Barthes, féru de la théorie littéraire.

A défaut de connaître ton enfance, la providence m'a gratifié de la chance de vivre avec toi, comme tes autres étudiants, durant tes derniers jours.

Je me rappelle aujourd'hui le prof – écrivain exigeant et bourré de savoir que tu fus. Je me rappelle le chewingum que tu prêtas un jour chez une de nos camarades étudiantes à cause de ton infirmité, ta jambe droite fut amputée eu égard à ton diabète. Et que tu lui rendras la séance de cours magistral prochaine. Durant tous ces temps, nul ne pouvait s'imaginer que tu pressentais la venue de ta mort. Tu nous promettais, étudiants que nous étions, la critique littéraire dont tu détenais seul la clé au département des lettres modernes quand la large gueule de la mort t'engloutit. Hélas que notre aventure se soit terminée en queue de poisson! Hélas que tout ton savoir soit perdu dans les interstices de l'Histoire! Puisque tu portais au front, tel Prométhée, le flambeau de la connaissance.

Aujourd'hui que tu n'es plus, ne reste que l'écrivain à



travers tes œuvres à l'instar de « Peu d'épouses s'appellent ASTRID », « Damas », « Déméninge. Et c'est l'écrivain que j'évoque aujourd'hui. En réalité, tu fus, Daniel Dosseh LAWSON-BODY, moins brillant dans le domaine de la création romanesque que dans ton manteau de critique lit-

éraire ou de professeur. Ce qu'évidemment te reprochait le critique Tony FEDA avec qui tu eus beaucoup d'accrochages au soir de ta courte vie. Mais je n'irai pas vite en besogne en voulant augurer du destin futur de tes importants ouvrages. Ils traceront leurs propres voies, si j'en

crois Paul VERLAINE qui dit en préface à ses « Poèmes saturniens »: « va, mon livre, où le hasard te mène. » C'est sur cette note que nous vous disons Adieu, prof. Adieu, écrivain. Que la terre vous soit légère.

Oscar SEKAYA

ISUZU Le confort tout terrain

DIWA
2596 Boulevard de la paix, Tokoin Aéroport • 058P 8535, Lomé-TOGO
+228 97 10 94 94 • 22 61 27 76 / 77 / 78 • info@diwatg.com • www.diwatg.com

ISUZU
Passe tout, pour le long terme!

Libre opinion

par Michel Servais Koumako

Le Son des Choses

Il me semble bien que nous avons des tonnes de gaz lacrymogènes, des fusils de haute technologie, des chars impressionnants. Il me semble bien que nous disposons de puissants navires de guerre, des avions de combat les plus sophistiqués, des drones qui peuvent frapper avec une précision inimaginable, des bombes capables de tout réduire en poussière. Et sans délai, s'il vous plaît! «No limit»? Nos limites! Nous avons donc ci! Nous avons donc ça! Ici et là, nous avons tout! Tout! Nous toussons également! Hélas! Un médecin m'a dit qu'il est invisible à l'œil nu. Depuis plusieurs semaines, il va son chemin. Insaisissable, il traverse le monde. Il bouleverse presque tout sur son passage. Il inquiète et oblige à prendre des mesures exceptionnelles, parfois inédites. Un médecin m'a soufflé qu'il est petit. Êtres fragiles, quelles dimensions avons-nous? Finalement, toutes ces armes que nous amassons et brandissons avec grande fierté. Ces armes que nous autres

achetons et achetons encore alors que nous mourons de faim. Ces armes ne sont ici que pour tuer nos Semblables et détruire leurs Œuvres? C'est cela l'humanité? Notre humanité? Humanité falsifiée. Humain tripatouillé. Tuer, détruire? Voilà qu'un virus vient nous aider à le faire. Le président français E. Macron a dit à propos du virus, au cours d'une allocution le 16 03 20: «nous sommes en guerre ». Alors, ne l'avons-nous pas préparée, celle-là, pour avoir la paix? Avec la grande évolution de la science et toutes les prouesses techniques, ne pouvons-nous pas prévenir et à défaut, venir rapidement à bout de tels phénomènes? N'est-il pas possible de donner d'autres orientations aux recherches scientifiques? La nature aura-t-elle toujours le dessus quand elle «renfrogne la mine»? Face à l'Invisible, nous avons visiblement du chemin! Dès lors, il faut pouvoir faire la part des choses afin d'éviter d'être l'appât d'autres choses.

EDITORIAL

Retour de l'ascenseur

Le fameux ascenseur attendu par Me Yawovi Agboyibo et son Car n'est jamais revenu chercher ce dernier et depuis lors, le terme « retour de l'ascenseur » est resté gravé dans la mémoire collective des politiques où il a fait assez de boucan. Désormais, c'est chez les sportifs et particulièrement dans le sport roi que ce terme trouve une place de choix. Les supporters des différents clubs des championnats nationaux s'y adossent pour justifier les actes de violence qui reprennent corps dans les stades.

La violence trouve de nouveau un terreau fertile dans le football togolais. Chaque saison avec son lot de barbaries et sa particularité malgré les efforts qui sont faits pour endiguer le mal. Elle s'est transformée en un règlement de compte. Les saisons passées, on assistait à une réplique immédiate cette fois-ci, c'est un repli tactique pour mieux penser la riposte. Les écarts comportementaux des supporters du club qui reçoit à la phase aller sont bien scrutés à la loupe et au match retour l'autre camp lui rend les pièces de sa monnaie.

Voilà la nouvelle méthode qui ameuté et dont les premières victimes à ce jour sont les hommes des médias pris le plus souvent à parti. La grande démonstration a été faite le dimanche dernier au stade de la JCA. La barbarie est restée indescriptible, l'animosité était monstre. Mais fièrement les pseudo-supporters de l'équipe de la JCA ont assuré le retour de l'ascenseur. Avant eux, les supporters des Kondonas de la Kozah détenaient la palme d'or, cette saison, de la violence. Le leader du championnat est un leader violent qui ne sera pas épargné de la méthode du retour de l'ascenseur ni aujourd'hui ni demain.

Les supporters des équipes qui sont passés à la trappe à kara méditent sûrement leur coup pour la saison prochaine s'ils ont déjà disputé la manche aller et la manche retour contre le champion de l'intersaison. La lutte contre la violence dans les stades ne sera pas un fleuve tranquille pour le colonel Akpovy durant son nouveau mandat. Les grands efforts sont noyés dans le grand étang des amitiés suicidaires. Les officiels de match censés orienter le Comex de la FTF dans leur rapport le plus souvent sont des complices de fait par les relations d'avant-match qu'ils développent avec les dirigeants des clubs fautifs.

C'est donc le feu qui couve à quelques journées de la fin des championnats D1 et D2 qui sont à l'épreuve du Covid-19. Pour l'heure, c'est le repos forcé qu'impose la pandémie de l'année. Le Comex de la FTF pourra en profiter pour repenser la situation alarmante du sport roi togolais afin de prendre de court les éventuels fauteurs de trouble qui mijotent quelque part un nouveau retour de l'ascenseur.

Del-Jo

De la menace à l'acte...

L'immunité parlementaire d'Agbéyomé levée

Depuis le lundi 16 mars 2020, c'est chose faite. Après deux reports successifs, les députés de la sixième Législature, réunis en session extraordinaire, ont levé l'immunité parlementaire qui couvrait, depuis un peu plus d'un an, leur collègue Agbéyomé Messan Kodjo. Pour cause, le Procureur, qui a introduit cette requête auprès de la Présidente de l'Assemblée Nationale, reproche au Président du Mouvement Patriotique pour la Démocratie et le Développement (MPDD) et candidat de la Dynamique Kpodzro, arrivé en deuxième position à la Présidentielle du 22 février dernier, des actes portant atteinte à la Sécurité de l'Etat.

Les dés sont jetés

Avec 80 députés qui ont voté pour, 2 contre et 8 abstentions, le sort du candidat malheureux au dernier scrutin présidentiel a été scellé. « L'Assemblée Nationale a levé l'immunité parlementaire de Agbéyomé Kodjo pour ne pas faire obstruction au fonctionnement de la Justice », a déclaré, au terme du vote de levée d'immunité, Atcholi Aklesso, le président du Groupe parlementaire UNIR.

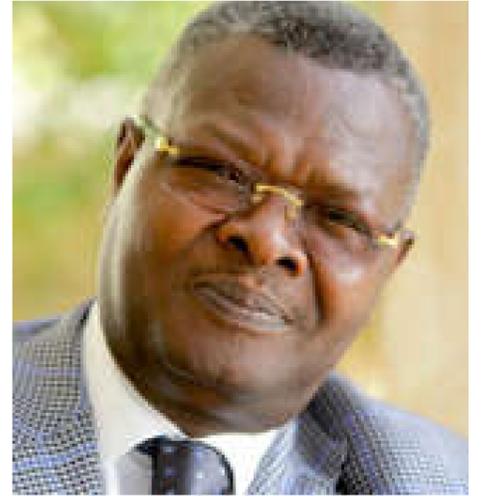
« Nous avons juste à répondre à la question, "est-ce qu'il faut arriver à donner à la Justice et au collègue Agbéyomé Kodjo, la possibilité d'aller se défendre ?". La Justice a souhaité que l'immunité soit levée pour que les poursuites soient engagées, le député aussi a besoin de cette levée pour se défendre face à la Justice. Donc nous ne faisons que ce qui est requis par l'Assemblée Nationale en tant qu'institution, au regard de la Constitution et de notre règlement intérieur pour permettre à la Justice de faire son travail », explique, pour sa part, Tsègan Yawa, la Présidente de l'Assemblée Nationale.

Ainsi donc, depuis lundi, l'ancien Président de l'Assemblée Nationale qui a officiellement obtenu 19,46% de suffrages, loin derrière Faure Gnassingbé qui

récolte 70,78%, selon les chiffres définitifs de la Cour Constitutionnelle, pourra facilement faire face à la Justice. Mieux, répondre de ses actes, comme le clament des langues proches du Pouvoir qui digèrent mal son adresse à l'armée, son usage "abusif" des symboles et emblèmes de la République et son autoproclamation. Entre autres griefs que porte officiellement à son encontre, le Procureur Général qui l'accuse de "coup d'Etat" et de "troubles aggravés à l'ordre public" ou encore "d'affirmations calomnieuses".

La Réplique...

Aussitôt la levée de l'immunité parlementaire votée que la Dynamique Kpodzro est passée à l'offensive. Face à la presse, l'Archevêque Emérite de Lomé, Philippe Fanoko Kpodzro, après avoir exprimé sa profonde indignation, a vivement appelé les Togolais à la résistance. « Le Pouvoir veut mettre derrière les barreaux, le vrai vainqueur du scrutin présidentiel. Je demande à la population d'entrer dans une résistance légale pour empêcher l'arrestation programmée de notre Président démocratiquement élu », a déclaré le Prêlat de 90 ans. Et de réitérer, à nouveau, et avec conviction, à



Messan Agbéyomé Kodjo

l'endroit du Pouvoir de Lomé, sa parole sur honneur. « Ils marcheront sur mon corps avant d'arrêter Agbéyomé Kodjo ! ».

C'est dire donc le feuilleton est loin de livrer son verdict final. Longtemps assiégé par des unités spéciales de la Gendarmerie, le domicile de M. Agbéyomé Kodjo où loge depuis quelques jours, Mgr. Kpodzro n'a été libéré que dimanche dernier. Ceci, après une visite de courtoisie d'une délégation de dignitaires de l'Eglise catholique à leur aîné. Avec à leur tête, l'Archevêque Métropolitain de Lomé, Mgr. Nicodème Barrigah.

Ainsi s'annonce, à nouveau, une autre crise post-électorale qui s'impose, par le vouloir des politiques, aux Togolais qui n'ont que trop souffert des malentendus de ces acteurs. Ce qui ne devrait pas être sans conséquences sur l'économie du pays. Donc rendrait plus corsé, le quotidien du Togolais déjà très peu envieux.

Jaurès KINVI

Agbéyomé/ levée d'immunité parlementaire...

Pour quelle fin ?

C'est la question qu'il convient aujourd'hui de se poser, si tant est que le but visé par la requête du Procureur est de mettre derrière les barreaux, Agbéyomé Messan Kodjo. Ceci, au regard des nombreux chantiers qui attendent sur le terrain du développement.

Même si, officiellement, aucune procédure n'est, pour l'heure, enclenchée par la Justice, la majorité des Togolais ne se méprend, tout de même, pas sur l'évidence. La célérité ayant caractérisé la procédure, débouchant sur sa levée de l'immunité parlementaire, prouve à suffisance que la finalité de la démarche serait, à n'en point douter, l'incarcération de M. Agbéyomé Kodjo. Mais alors à quelle fin ? Est-on en droit de se demander.

En effet, tous les Togolais ont encore en mémoire, les conséquences fâcheuses des nombreuses crises sociopolitiques qui ont secoué le pays depuis les années 90, 1993, 1998, 2005, 2017... Elles sont nombreuses, ces crises qui ont fait morts, blessés, réfugiés et arrestations. Que dire des nombreux dégâts matériels aux graves préjudices qui hantent, à ce jour, le quotidien des Togolais dont la prière est de s'épargner toutes crises dont ils restent les principales victimes.

A l'heure où le Plan National de Développement (PND) est mis sur les rails, de même que plusieurs autres programmes de développement, l'incarcération d'un acteur politique, fût-il gênant ou non, a toute l'allure d'une démarche contre-productive pour le gouvernement qui a besoin de la sérénité pour dérouler tous ces ambitieux programmes pour aboutir à des résultats plus probants.

Parvenir à jeter M. Agbéyomé en prison, par le vouloir de certains acteurs plus royalistes que le roi écorchera, à coup sûr, l'image de Faure à l'international où les regards seront tournés vers le Togo, déjà épinglé par plusieurs rapports sur les Droits de l'Homme dont le dernier en date est celui produit le 11 mars dernier par le Secrétariat d'Etat américain. L'un mis dans l'autre, tous dénoncent une violation flagrante des Droits humains au Togo, notamment la restriction des libertés individuelles, des arrestations arbitraires, des conditions de détention exécrales dans

les prisons du Togo et des cas d'assassinats dont les enquêtes tardent toujours à situer l'opinion sur leurs auteurs.

Avec tous ces dossiers qui constituent une réelle menace pour le Togo qui, depuis un moment, s'engage dans la conquête des aides au développement auprès de plusieurs organisations partenaires. Ce serait donc faire preuve de manque de sagesse que de vouloir rendre les monnaies et anéantir un homme politique en finissant, non seulement par rendre populaire ce dernier, mais aussi et surtout en sapant, sans le savoir, ses efforts consentis sur plusieurs années.

C'est en ce sens que Faure Gnassingbé et le Pouvoir de Lomé gagneraient mieux en écoutant la voix de la sagesse en privilégiant plutôt un règlement politique, comme le préconisent plusieurs acteurs politiques, notamment de l'Opposition. Certes, le principe de séparation de Pouvoir est une évidence au Togo. Toutefois, il serait preuve de naïveté que de ne pas voir derrière cette procédure en cours, une main politique. Et c'est justement là, la solution toute faite.

MT

Environnement des affaires au Togo : Sandra Johnson

«La dématérialisation accélère les réformes»

Les professionnels de la communication ont été entretenus, hier mercredi 18 mars 2020, à Lomé, sur les contours et avantages de différentes réformes opérées, ces derniers mois, par le gouvernement togolais. Ceci, dans le but d'améliorer le climat des affaires, et faire du pays, un eldorado pour les investisseurs. C'est une rencontre qui s'inscrit dans le cadre d'une stratégie de communication permanente instaurée par la Cellule Climat des Affaires (CCA) que pilote Sandra Johnson en faveur des professionnels des médias.

C'est une rencontre riche en informations. Plus précisément celles concernant les réformes multiformes ayant permis au Togo de se positionner, aujourd'hui, comme une réfé-

différents secteurs touchés par les réformes, la lumière a été plus particulièrement projetée sur les données concernées par ces réformes économiques, de même que sur les avantages directs

Ces réformes prennent aussi en compte, le commerce transfrontalier, avec pour entre autres initiatives prises, à l'exportation, la dématérialisation du certificat d'origine qui s'obtient en moyenne en 5 heures de temps, contre 48 voire 72 heures, préalablement admises.

rence dans le monde, en ce qui concerne la facilité pour les entreprises de faire des affaires.

En clair, à travers cette rencontre, la ministre Sandra Johnson qui pilote la Cellule Climat des Affaires (CCA) et son équipe ont fait un large éventail des réformes de ces derniers mois qui vont de la mise en œuvre du nouveau code des investisseurs à la loi de finances en passant par des mesures relatives à la réduction des coûts des facteurs, la sécurisation des investissements à travers des dispositions réglementaires prises dans le domaine judiciaire.

Par une présentation certes sommaire mais détaillée, faite par les techniciens, sur les

que tire l'opérateur économique desdites réformes. Lesquels vont du bénéfice issu de la réduction des coûts, du gain de temps avec la célérité des procédures et du renforcement de la transparence, entre autres...

Dans l'ensemble, les professionnels de la communication ont eu connaissance des réformes liées à l'exécution de contrats. Une réforme dans le secteur de la justice avec pour objectif, le renforcement de la transparence et surtout, la célérité dans le traitement des contentieux commerciaux. Et au nombre de ces réformes, se situe la mise en place d'un système de gestion électronique des dossiers au Tribunal de Commerce de Lomé,



ais aujourd'hui é

une plateforme hier réservée aux juges et greffiers, mais aujourd'hui étendue aux avocats et huissiers.

Ces réformes prennent aussi en compte, le commerce transfrontalier, avec pour entre autres initiatives prises, à l'exportation, la dématérialisation du certificat d'origine qui s'obtient en moyenne en 5 heures de temps, contre 48 voire 72 heures, préalablement admises. Et à l'importation, la réduction du délai d'attente pour le passage des marchandises au scanner de Lomé Container Terminal (LCT), grâce au fonctionnement 24/24.

L'on ne passera pas sous silence, le Permis de Construire. Désormais, la réforme passe par le coût du permis d'établissement du plan parcellaire à 80.000 FCFA pour les plans ayant une superficie inférieure ou égale à six ares, contre 150.000 voire 200.000 CFA par le passé. Que dire de la gratuité des frais de branchement pour les PME/

PMI dans un délai moyen d'exécution des travaux en cinq (05) jours, puis la mise en ligne de la procédure de demande de branchement via la plateforme disponible sur le site de la TdE (www.tde.tg).

première place sur le continent en matière de création d'entreprises. Entre autres secrets de cette prouesse, la possibilité, depuis 2019, de créer son entreprise en ligne avec le paiement des frais de création via mobile.

L'on ne passera pas sous silence, le Permis de Construire. Désormais, la réforme passe par le coût du permis d'établissement du plan parcellaire à 80.000 FCFA pour les plans ayant une superficie inférieure ou égale à six ares, contre 150.000 voire 200.000 CFA par le passé.

Le paiement des Impôts et Taxes, la création d'entreprise, raccordement à l'électricité, obtention du prêt ferment la manche des réformes aux retombées positives passées à la lumière par la Cellule Climat des Affaires. Il en ressort que le Togo se hisse à la

D'où la satisfaction de la coordinatrice de la CCA, Sandra Johnson : « Il y a eu des avancés notables, mais il reste encore d'énormes défis à relever », a-t-elle indiqué. Et de poursuivre en précisant que « la dématérialisation accélère les réformes. »

JK

Contestation de la Présidentielle 2020

Les femmes togolaises dans la danse !

Le Togo vient de tourner la page de la Présidentielle 2020 où s'en sort haut les mains Faure Gnassingbé. Mais le vent de la contestation monte d'un cran, que ce soit dans les officines des grandes chancelleries que dans les rangs de l'Opposition où des voix s'élèvent pour clouer au pilori une mascarade électorale. Cette fois-ci, c'est le tour des femmes togolaises de ruer dans les brancards, d'exprimer leur mécontentement quant à la fiabilité des résultats.

Le dimanche 22 février 2020, c'est la date que prévoit une frange de Togolaises pour réclamer tambours battants la victoire du candidat Agbéyomé Kodjo, actuellement en délicatesse avec le Pouvoir en place. En première ligne, Brigitte Adjmagbo-Johnson de la Dynamique Kpodzro et d'autres amazones à l'image de Bernadette Dagbadji, conseillère de la Com-

mune Golfe 7 et la militante du parti Togo Autrement, Mureille Abotsi. Selon elles, la levée de l'immunité parlementaire d'Agbéyomé Kodjo et d'autres mesures répressives prises par le Pouvoir du Palais de la Marina, sont de nature à étouffer la contestation du hold-up électoral que le pays trimbale de façon pérenne comme un mythe de Sisyphe. « Il ne faut pas prendre des mesures pour



étouffer une contestation qui se prépare, qui ne sera pas étouffée de toute façon », dit la Secrétaire Générale de la CDPA et porte-parole d'Agbéyomé

Kodjo, Brigitte Adjmagbo-Johnson. Dans leur déclaration liminaire, le mot d'ordre a été clair : « ... Nous demandons aux femmes de faire du bruit chez

elles par tous les moyens en tapant dans les casseroles, en utilisant les sifflets et vuvuzela ce dimanche 22 mars entre 13h et 14h. Nous publierons ce même jour une lettre ouverte des femmes à Faure Gnassingbé. »

Pour rappel, il s'avère impérieux de dire que ce cri de ralliement des femmes de la Dynamique Kpodzro est une réponse directe de la gent féminine aux manœuvres en cours pour emprisonner le Candidat Kodjo qui, aux dires de ses ouailles, ne fait que réclamer le vote des Togolais déjà brisés par la misère.

Oscar SEKAYA

Togo/Coronavirus **Faire tout pour éviter le pire**

Le monde est malade. Plus qu'endémique, le mal est une pandémie. Le nouveau Coronavirus (COVID-19). Jusqu'à hier mercredi 18 mars 2020, plus de 200.000 contaminations ont été recensées à travers le monde, avec plus de 8.000 décès. Partout dans le monde, l'urgence est sonnée. Et en attendant qu'un vaccin ne soit trouvé, les Etats prennent des mesures, chacun à son niveau, pour réduire les risques de propagation de la pandémie. Au Togo, d'importantes mesures sont prises par le gouvernement.

La situation générale

Les chiffres sont effrayants. Hier mercredi, 3421 morts sont recensés en Europe, soit plus qu'en Asie qui a enregistré 3384 décès dont 3220 en Chine. Des statistiques qui font, à ce jour, de l'Europe, le continent le plus affecté par la pandémie, avec 684 nouveaux cas enregistrés pour 78.766 cas au total, ces dernières vingt-quatre heures.

De façon spécifique, l'Italie reste le pays européen le plus touché, avec plus de 2.500 morts pour plus de 31.500 cas.

...une lutte efficace et grandeur nature, à la taille de la pandémie nécessite une communication de masse de grande envergure...S'inscrire dans la dynamique de prévention paraît la stratégie la plus rassurante, surtout quand on connaît la pauvreté qui caractérise notre système sanitaire qui, en réalité, n'existe que de nom.

Ensuite, viennent l'Iran 1135 morts (plus de 17161 cas), Espagne 558 morts (plus 13700 cas) et France 175 morts (au moins 7730 cas). Et entre autres mesures prises pour mieux contrôler la situation, l'Italie, l'Espagne, la France ou encore la Belgique ont opté pour le confinement de la population. Entraînant restriction de la mobilité, fermeture des frontières, annulations des vols et reports des compétitions sportives.

Avec des fermetures totales d'établissements scolaires et universitaires dans 102 pays et partielles dans 11 autres en raison de la pandémie de COVID -19, le nombre d'enfants privés d'école a plus que doublé en quatre jours et devrait encore augmenter, posant « un défi sans précédent » au secteur de l'éducation, selon l'UNESCO.

En Afrique, continent certes le moins touché, le mal fait également son chemin, avec son lot de conséquences. A ce jour, le tableau des pays touchés se présente comme suit : l'Egypte (196 cas pour 6 décès), l'Afrique du Sud (116 cas), l'Algérie (67 cas pour 5 décès), le Maroc (44 cas pour deux décès), le Sénégal (31 cas), la Tunisie (27 cas), le Cameroun (10 cas), le Rwanda (8 cas), la RDC (7), le

Ghana (6 cas), la Côte d'Ivoire (9 cas), l'Ethiopie (6 cas), le Kenya (4 cas), le Nigéria (8 cas), la Tanzanie (3 cas), le Gabon (3cas), la Namibie (2cas), le Libéria (2 cas), le Soudan (2 cas pour 1 décès), la Zambie (2 cas), la Mauritanie (1 cas), le Togo (1 cas), la Guinée (1 cas), le Congo (1 cas), la Guinée Equatoriale (1 cas), la Centrafrique (1 cas), la Somalie (1 cas), le Bénin (1 cas), la Gambie (1 cas) et le Djibouti (1 cas), puis le Burkina Faso (20 cas avec 1 décès). Soit le premier cas de décès enregistré en Afrique au sud du Sahara. « Cher

Président Paul Kagamé, je relève le challenge et encourage toutes les personnes du Sénégal et de tous les pays touchés par ce virus à faire de même », a tweeté le président Sénégalais Macky Sall, répondant au Challenge COVID-19 lancé sur les réseaux sociaux par le Président rwandais.

Le Togo sur ses gardes...

Au Togo, après la déclaration, le 6 mars dernier, du premier cas, le gouvernement a annoncé des mesures drastiques pour y faire face. Au terme du conseil des ministres tenu lundi, il a été décidé, à compter de demain vendredi, ce pour deux semaines, la suspension de toutes les liaisons aériennes en provenance de pays à hauts risques, notamment l'Italie, la France, l'Espagne et l'Allemagne.

Aussi, est-elle décidée par l'Exécutif national, depuis lundi dernier, ceci pour trois semaines, l'annulation de tous les événements internationaux prévus au Togo, et celle des missions officielles non essentielles vers les pays à hauts risques à partir de la même date. Un auto-isolement obligatoire de 14 jours est décidé pour toute personne arrivant au Togo et ayant séjourné dans un pays à hauts ris-

ques, tout en déconseillant tout voyage dans lesdits pays. Par conséquent, des sanctions sont prévues à l'encontre de toute personne coupable de non-respect de l'auto-isolement.

Par ailleurs, tout rassemblement de plus de 100 personnes est interdit sur toute l'étendue du territoire national pour un mois à compter de ce jeudi 19 mars. Dans la foulée, le gouvernement a également annoncé le renforcement de la surveillance et des mesures individuelles et collectives de prévention et de protection. Ceci, en se lavant les mains au savon, en recourant au gel hydro alcoolique, en évitant les poignées de main, ainsi que les accolades et les embrassades. Et pour une meilleure mise en œuvre de cette politique, le gouvernement a débloqué 2 milliards de Frs CFA. Un fonds qui servira, à en croire

l'autorité, à la réalisation des actions urgentes. Et pour corroborer tout, un numéro vert « 111 » est mis à disposition pour toute information et toute alerte liées au Coronavirus.

Conséquences collatérales

Les mesures prises par le gouvernement ne sont pas sans conséquences collatérales. A défaut d'une suspension formelle du gouvernement, les églises, les institutions et autres centres de formations académiques s'organisent à leur manière.

La Conférence des Evêques du Togo (CET), donnant le ton dans un Communiqué à l'intention des fidèles et de toute la population, appelle à prendre la mesure de la menace. Et de ce fait, recommande quatre mesures phares à toute la communauté catholique. Outre le respect des mesures sanitaires recommandées, les évêques du Togo appellent à la suppression des bénitiers en optant pour l'aspersion des fidèles et la réception du Christ dans la main et sur la langue, entre autres.

Il en est de même pour l'Eglise Evangélique Presbytérienne du Togo (EEPT) qui, pour sa part, suspend jusqu'au 19 avril, tous les cultes. Laquelle suspension va des cultes aux



mariages en passant par les baptêmes et messes d'enterrements.

L'Ambassade de France au Togo est aussi rentrée dans la danse. « ...il est vivement conseillé aux Français de passage au Togo de contacter leur compagnie aérienne afin d'anticiper leur retour pour ne pas être bloqués au Togo », écrit, dans un Communiqué, l'Ambassadeur Marc Vizy.

A l'Université de Lomé, conformément au plan d'actions pour réduire la propagation du COVID-19 dans le milieu du travail, sept enseignants chercheurs fraîchement revenus de missions à l'extérieur du Togo sont invités à l'auto-confinement.

En ce qui la concerne, la Fédération Togolaise de Football (FTF), par un Communiqué, suspend jusqu'à nouvel ordre, les championnats nationaux D1 et D2 en cours.

Au-delà des mesures de prévention, maximiser la sensibilisation...

C'est dire donc que le Togo est sur ses gardes et qu'à divers niveaux, l'on prend toute la mesure de la pandémie. C'est donc fort de ce constat qu'il convient de saluer, à juste titre, la pro action du gouvernement dans la gestion de la pandémie. Ceci, en vue d'éviter toute situation ingérable. Même si nombre d'observateurs s'étonnent que les écoles, universités et églises, lieux de brassage de masses par excellence, ne sont à ce jour fermés, pour mesures de prévention.

Qu'à cela ne tienne ! "La charité bien ordonnée commence par soi-même", nous renseigne bien la maxime. Au regard de la dimension vertigineuse que prend le COVID-19, il urge que les gouvernants aillent au-delà de mesures préventives pour prendre le devant de la lutte à travers des gestes pratiques et recommandés qui sauvent.

En effet, une lutte efficace et grandeur nature, à la taille

de la pandémie nécessite une communication de masse de grande envergure. Au-delà des mesures prises par le gouvernement, il urge d'accroître la sensibilisation à travers une floraison de spots et messages en langues, des émissions, chansons de circonstance et tous autres canaux de diffusion de messages pour atteindre les populations, dans leur diversité socioculturelle. C'est à cela que devrait normalement servir ce fonds alloué, si tant est qu'on veut réellement protéger la population du mal. Mais aussi, il urge de miser sur une sensibilisation de proximité en mettant beaucoup à contribution, les radios communautaires. Ceci, pour mieux atteindre les hameaux et couches les plus reculés du pays.

Par ailleurs, à l'image de ce qu'on a observé dans le cadre de la Présidentielle du 22 février dernier où l'image du Chef de l'Etat a inondé tout le pays, et peu importe le sacrifice, une grande croisade de messages sur panneaux géants dans toutes les grandes villes s'impose. Loin de tout calcul, cette disposition, constituera pour le gouvernement, une manière plus appropriée et efficace de rendre œuvre utile à la population togolaise. Mais aussi et surtout, mieux faire face à sa responsabilité de garant de la santé aux Togolais.

Toutes ces mesures de sensibilisation, au regard de l'ampleur de la pandémie, feront, à coup sûr, triompher la discipline comportementale telle qu'instaurée par le gouvernement et qui fait d'ailleurs tâche d'huile. C'est d'ailleurs en cela que réside, toute la pertinence de tout faire pour éviter le pire. S'inscrire dans la dynamique de prévention paraît la stratégie la plus rassurante, surtout quand on connaît la pauvreté qui caractérise notre système sanitaire qui, en réalité, n'existe que de nom.



Appel à proposition de nom pour une plateforme de service en ligne

L'Office Togolais des Recettes s'apprête à déployer un nouveau système informatique intégré de collecte des impôts.

Ce système informatique va permettre la digitalisation de la quasi-totalité de nos prestations telles que : l'immatriculation, la demande des documents fiscaux divers (Carte d'Immatriculation Fiscale, Quitus fiscaux, etc.) la déclaration et le paiement qui se feront désormais en ligne.

L'OTR lance à cet effet un appel à proposition de nom.

Les noms seront proposés en français ou en langues locales et devront être :

- significatifs au regard :
 - des missions assignées à l'Office particulièrement à la mission de mobilisation des recettes ;
 - de l'utilisation faite des ressources publiques c'est-à-dire le développement national ;
- courts ;
- faciles à prononcer ;
- agréables à l'ouïe.

Les propositions devront être déposées sous pli fermé au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics sis au siège de l'OTR au plus tard le 31 mars 2020 à 17H 30.

Les trois meilleures propositions, après dépouillement et analyse par une commission, seront primées respectivement à 200.000 FCFA ,150.000 FCFA et 100.000 FCFA.

Fait à Lomé, le 16 mars 2020

Le Commissaire Général

Philippe Kokou B. TCHODJE

Togo/Coronavirus

Les compétitions nationales en arrêt

Le monde s'est arrêté depuis les ravages du Covid-19. Le Togo ne faisant pas exception à la règle, les compétitions nationales sont en arrêt depuis le 17 mars dernier suite au Communiqué du gouvernement d'interdire tout rassemblement de plus de 100 personnes sur toute l'étendue du territoire.

Ainsi donc, le premier tour de la coupe du 27 Avril qui devait démarrer avec des rencontres alléchantes a été reporté à une date ultérieure. Le championnat de D2 non plus ne connaîtra pas sa 12^{ème} journée ce week-end, une seconde journée qui a vu Entente 2 prendre le large après sa victoire sur Arabia de Tabligbo. Avec 26 points, les jaunes de Kodjoviakopé-

Nyékonakpè font un grand pas vers un sacre qui leur ouvrirait les portes de l'élite. Un fait marquant a aussi terni l'image de cette journée de championnat, c'est la sauvagerie des supporters de la Jeunesse Club d'Agoènyivé qui recevait Kotoko de Lavié. Le club d'Agoènyivé, malgré sa victoire, a laissé de mauvaises traces qui méritent des sanctions disciplinaires.

En clair, la violence a repris droit de cité. Elle couvrait depuis mais un black out total a été fait sur des cas que des officiels de match n'ont pas jugé utiles de mentionner dans leur rapport pour situer le Comité Exécutif de la FTF. On peut citer le match Asko de Kara contre Ifodjè d'Atakpamé comptant pour



la 19^{ème} journée de championnat D1. Un membre du staff technique de l'équipe d'Atakpamé avait proprement été lynché par

les supporters des Kondonas qui s'en sont d'ailleurs pris en début de match aux journalistes sportifs venus couvrir ledit match. Dans

une impunité totale, la journée suivante, les supporters d'Asko récidivent dans le derby de la Kozah contre Asko. La cible de ces derniers fut un homme de média. C'est dans cette situation qu'intervient l'arrêt des compétitions nationales alors qu'il reste 6 journées décisives pour le titre et pour la relégation en D1 pendant qu'en D2 hormis les surprises qui pourraient survenir dans la zone nord, les regards sont plus tournés dans la zone Sud vers le bas du classement où les Scorpions noirs de Tokoin se battent pour leur survie en D2 la saison prochaine. Avec 6 points en 11 journées Agaza est au bord du précipice.

Del-Jo

Coronavirus : Kossi Agassa ne se rendra pas en Ouganda

Prévu initialement le dimanche 22 mars dans la capitale ougandaise, match de gala entre les légendes africaines et les anciennes gloires du football ougandais, pour les festivités marquant la 4^{ème} édition de la semaine franco-ougandaise, a été reporté à cause de la maladie du Coronavirus.

L'annonce a été faite ce mercredi, lors d'une conférence de presse tenue par l'ambassadeur de France en Ouganda, Jules Armand Aniambossou.

Ce match devait rassembler plusieurs anciennes stars du football continental notamment l'ancien international Kossi Agassa. Hormis l'ancien international Togolais, plusieurs légendes africaines étaient conviées également à cette célébration. Il s'agissait de: Samuel Eto'o (Le capitaine), Didier Drogba, Kamara Diomansy, Diouf El Hadji, Olivier Kapo, Khalilou Fadiga, Benjani Mwaruwari, Geremi Njitap, Samuel Eto'o, Mohamed Sissoko, Taribo West, Didier Zokora, Emmanuel Eboue, Yaya Toure, Aboubaker

Camara, Allasane Ndour et Aliou Goloko.

Tout ce monde était normalement attendu dans la capitale ougandaise à partir du vendredi 20 mars. La petite séance d'entraînement devait avoir lieu le jour d'après avant le match. Hormis le match de gala, quelques activités étaient naturellement prévues au programme notamment la visite de certaines écoles où ces anciennes gloires du football continental devait faire la promotion des valeurs de leur discipline.

Source : Actutogo



FLAMBEAU
des Démocrates

Récépissé n°0317/16/05/2007HAAC
Siège social : Bd du 13 Janvier,
Nyékonakpè 06 BP. 60364 Lomé
Tél. (+228) 26 70 04 96
e-mail : Loiclate@gmail.com
Maison de la Presse Casier N°72

Directeur de Publication
Loïc LAWSON
(90 34 63 25)

Directeur de la Rédaction
AGBESSI T. Isaac. (90 20 36 51)

Rédacteur en chef
Magloire TEKO (91 44 38 79)

Rédacteurs
Loïcclas
Del-Jo
Magloire Téko
Isaac Tonyi
Oscar Sékaya
Lawson A. Tevi

Correcteurs
Edgar K. DJISSENOU
Edson Dogbè

Stagiaire
SODJI Edoh

PAO
Geodecom (22 48 00 32 / 92 63 85 58)

Imprimerie : St Louis
Tirage : 3000 exemplaires

CHAN 2020 : Un report en 2021 n'est pas exclu (CAF)

Face à la pandémie du coronavirus qui continue de sévir, la CAF (Confédération africaine de football) après avoir consulté le COCAN Cameroun a reporté le CHAN 2020 à une date ultérieure.

Mais la question se pose déjà sur une probable nouvelle date du tournoi. Sur les ondes de CIS Medias (Guinée), Abdel Bah, secrétaire général de la CAF n'exclut pas une tenue du CHAN l'an prochain.

« Aujourd'hui on n'a pas véritablement de scénarios sur la table. Ce sera en fonction de la situation globale. Mais l'organisation du CHAN l'année prochaine n'est pas exclue », a con-



fié le successeur de Mouad Hajji.

Par ailleurs, Abdel Bah indique que les dates des demi-

finale des coupes interclubs de la CAF sont maintenues, pour l'instant. Et il n'y a toujours pas encore de dates pour les 3^è et

4^è éliminatoires de la CAN 2021 reportées quelques jours plus tôt

source : AfricatopSPORT

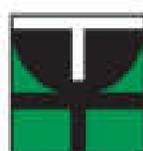
Epargne

2020

Voyez loin!



www.boatogo.com



BANK OF AFRICA

Groupe BMCE BANK 